



Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Lot



**ARRETE FIXANT
DONNANT ACCES
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE**

AR Prefecture
Gestion des Carrières n°22-11-100
046-284600020-20221128-22_11_100-AR
Recu le 28/11/2022
Publié le 28/11/2022

La Présidente du CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOT,
VU, le code général de la Fonction Publique,
VU, le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux,
Considérant que six recrutements ont eu lieu auprès des collectivités affiliées au Centre de Gestion,
Considérant que deux inscriptions sur la liste d'aptitude sont possibles au titre de la promotion interne,
VU, la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, supprimant la compétence des CAP en matière de promotion,
VU, l'arrêté n°21-04-15 portant établissement des lignes directrices de gestion relative à la promotion interne en date du 29 avril 2021,
Considérant l'examen de l'ensemble des dossiers par Madame Véronique ARNAUDET, Présidente du Centre de Gestion,

ARRETE

Article 1 : en application de l'article L523-1 du code général de la Fonction Publique, la liste d'aptitude donnant accès au grade d'INGENIEUR TERRITORIAL par voie de promotion interne est établie comme suit :

**Monsieur Fabien CALMETTES – Commune de Figeac
Monsieur Alain PACOT – Grand Figeac**

Article 2 : la liste d'aptitude prend effet au **15 Décembre 2022**.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise au représentant de l'Etat.

Fait à Pradines, le 28/11/2022

La Présidente,

Mme Véronique ARNAUDET

CDGFPT du LOT

12, avenue Charles Pillat
46090 PRADINES

Tél. : 05 65 23 00 95

Courriel : contact@cdg46.fr

Site : www.cdg46.fr

Siret 284 600 020 0023

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'en application des dispositions du décret N° 65-29 du 11 Janvier 1965, modifié, les décisions administratives peuvent être contestées par voie de recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse et ce dans un délai de deux mois à compter de la date de leur notification.

PROMOTION INTERNE INGENIEUR

0746-2327440000-20221128-22_11_100-AR
Publié le 28/11/2022

NOMBRE DE POSSIBILITE(S) : 2

NOMBRE DE RECRUTEMENT(S) : 6

A savoir :

- Monsieur Jean-Jacques SEINE - Communauté d'Agglomération du Grand-Cahors
- Madame Aljoscha PORTHEINE – CAUVALDOR
- Madame Mireille BOURRASSE – SMECMVD
- Madame Cyrille DELPEYROUX – Commune de Cahors
- Madame Cindy LACALMONTIE - Communauté d'Agglomération du Grand-Cahors
- Monsieur Rémi LEYMAT -FDEL